

Monsieur le Préfet
Madame Urbain

En tant qu'habitant d'Izel-Les-Equerchin, je me positionne contre le projet éolien de la vallée de l'Escrebieux. Parmi les raisons qui expliquent ce positionnement, je voudrais en particulier en mettre une en avant.

Après sollicitation de plusieurs agences immobilières du secteur, j'ai eu confirmation que les biens impactés par la présence d'un parc éolien à proximité peuvent perdre 10 à 30 % de leur valeur à la revente. Étant propriétaire d'un bien immobilier dans une commune impactée par le projet, je subirai certainement cette perte de valeur. Les communes et les propriétaires de terres hébergeant des éoliennes reçoivent une compensation financière, mais qu'en est-t-il de ces personnes qui subissent au quotidien les diverses nuisances produites par ces machines industrielles ? Absents de toute considération. Avec ces nuisances et ce panorama, qui viendra s'installer dans le village ? Quel sera son avenir ?

Les parcs éoliens tels qu'ils existent aujourd'hui en France sont beaucoup trop intrusifs, et répondent à des lois (distance minimale vis à vis des habitations) qui datent d'une époque où un mât ne mesurait pas plus de 100 mètres. Aujourd'hui une éolienne de 160m et deux de 200m, dans quelques années 3 supplémentaires de 250m. Que restera t'il d'attrayant dans cette zone déjà impactée par les antennes relais, l'autoroute, les lignes électriques et le TGV ?

A Izel-Les-Equerchin le 25/11/2022

Jean-Jacques Parisot

